

PROCES VERBAL DU CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT SEANCE DU 15 mai 2018

Le Conseil de Perfectionnement de l'ENSAIT s'est réuni le 15 mai 2018 à 10h 00 dans les locaux de l'Ecole, 2 allée Louise et Victor Champier à Roubaix

Etaient Présents :

Personnalités extérieures :

M. Valery DALLE, Président Cousin Biotech,
M. Ludovic PIERRE, Groupe Décathlon
M. Eric MEZIN
M. Gregory MARCHANT, Président Directeur Général, Union Textile Tourcoing
M. Olivier MACAREZ, Surbenat Sas

Collège Direction et Présidence :

M. Eric DEVAUX, Directeur de l'ENSAIT
Mme. Elise TERNYNCK, Directrice de la Formation
M. Jean-Pierre BAJART, Responsable de l'Apprentissage

Collège des Enseignants et Enseignants Chercheurs

Mme. Anne PERWUELZ, chargée de mission de la réforme pédagogique
M. Fabien SALAUN, responsable de l'option ITT

Collège des étudiants :

M. Célia CUENOT, vice-président Etudiant
Mlle. Sidonie MAUBRAS, présidente du BDE
Mlle Juliette RIMBAULT, élève ingénieur de 3^{ème} année

Collège des diplômés :

M. Alain DENIEUL président de l'AIENSAIT
M. Arthur VOISIN, diplômé ENSAIT 2015

Invités :

Mme Sarah DEBISSCHOP, Responsable des études et de la vie étudiante
Mme Sandrine PESSE, Directrice de la Communication

Etaient excusés :

M. Laurent COGEZ, Mme Jeanne MELLIEZ, M. Guy DUMORTIER, M. Dominique JACOMET, M. Samuel SOLARSKI, M. Peng WENG, M. Xianyi ZENG.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 9h sous la présidence d'Éric MEZIN. Un rapide tour de table de présentation des participants à la réunion est effectué.

1 – Présentation de la Réforme Pédagogique

Elise TERNYNCK, Directrice de la Formation présente la réforme pédagogique.

Cette réforme d'envergure démontre :

- Une mission : Former des ingénieurs textiles polyvalents, autonomes et responsables, adaptés au monde de l'entreprise
- Une vision : Innover par le textile pour un développement économique et durable
- Des valeurs : une ouverture, de l'adaptabilité et de l'innovation

Les objectifs de la réforme pédagogique sont de former et préparer « l'ingénieur ENSAIT 2020 » par une approche par les compétences et une approche métier à travers les nouvelles pédagogies et une réorganisation de la formation.

Les objectifs de la réforme sont :

- Agir sur la **motivation** des étudiants et des enseignants
- Renforcer la **personnalisation** du parcours
- Utiliser des **pédagogies innovantes**
- Consolider la formation dans les domaines suivants : l'**entrepreneuriat**, l'**innovation**, et une plus grande **ouverture** sur des **secteurs d'avenir**

Une cartographie des métiers possibles, envisageables à la sortie de l'école a été réalisée afin de créer un « profil 3D » de l'ingénieur ENSAIT. Deux profils d'ingénieurs « extrêmes » ressortent de cette approche :

- Textile « ingénierie »
- Textile « Management/Business »

Le parcours

1^{ère} année : Intégrer les bases liées au textile. Un parcours progressif et responsabilisant pour les étudiants.

2^{ème} année : Utiliser les connaissances Textile. Un parcours personnalisable possible grâce au choix d'une majeure en 2^{ème} année qui couvre un domaine d'activités très large et permet d'approfondir ce domaine tout en développant une ouverture généraliste vers d'autres domaines ou secteurs d'application.

- **Ingénierie des Textiles Techniques (ITT)**
- **Ingénierie de la Mode et des Services (IMS)**

3^{ème} année : Créer à partir des connaissances. Un parcours de spécialisation grâce au choix de diverses mineures et électifs en 3^{ème} année, préparant au projet professionnel, à l'approfondissement de compétences particulières ou à l'ouverture vers d'autres domaines d'activité.

- **ITT : Textiles Intelligents, Matériaux & Procédés Verts Durables, Protection Confort, Composites**
- **IMS : Supply Chain, Commerce Connecté, Qualité et certification, Mode et Luxe**

Les projets

1^{ère} année : Intégrer les bases liées au Textile => Projet Fil Rouge (sur l'année)

2^{ème} année : Utiliser les connaissances Textile => Réaliser un produit (reproduire) 30h

3^{ème} année : Créer à partir des connaissances => Créer dans un contexte d'Innovation (100h)

Les industriels approuvent de manière unanime cette réforme. Ils en profitent pour féliciter la formation dispensée à l'ENSAIT : celle-ci correspond pleinement à leurs attentes et besoins dans le domaine textile & habillement. Ils insistent aussi sur le fait que, seule école française avec cette expertise sectorielle, elle doit impérativement garder cette authenticité comprenant à la fois le savoir-faire et le savoir-être des futurs ingénieurs Textile.

Quelques pistes de réflexion sont abordées:

Pédagogie

- Insertion du digital dans la formation face à cette nouvelle génération.
- Formation budgétaire auprès des étudiants (comptabilité/gestion/finance)
- Sensibilisation sur la « rentabilité / business » du monde de l'entreprise dans l'offre de formation
- Exigence du niveau d'anglais
- Sensibilisation sur la pédagogie de la décision : apprendre à décider, à encadrer, à manager
- Création de lien et communication des projets SPRINT auprès des industriels
- Implication des industriels pour intervenir dans la formation (interventions dans les mineures métiers)
- Intégration de la robotique et codage

Réseau

- Mettre à disposition une base de données entreprises/étudiants sur les partenariats existants, offres d'emploi, offres de stages
- Envoyer systématiquement un annuaire AIENSAIT aux entreprises partenaires
- Mieux sensibiliser les étudiants sur l'utilisation du réseau des anciens

2 – L'insertion professionnelle

Sandrine PESSE, en tant que chargée de l'observatoire de l'emploi présente l'insertion professionnelle des ingénieurs ENSAIT. L'enquête prend forme début décembre et se termine début février. (82.4% taux de participation)

En quelques chiffres :

- 64% des diplômés sont en activité professionnelle
- Seul 8,2% sont encore à la recherche d'emploi (*contre 20% l'an dernier*)
- 88,7% de taux net d'emploi dont 61% ayant obtenu leur emploi avant l'obtention du diplôme
- 72% obtiennent un poste de cadre à l'embauche
- 64% signent un CDI
- Le salaire annuel brut avec primes est de 31 028 € (*avec une forte évolution à noter sur les 2 premières années*)
- Les métiers de la R&D prennent de plus en plus d'importance.
- Les 3 secteurs d'activités principaux sont : le sport, la recherche et le luxe
- Les postes sont de plus en plus tournés vers l'international

Comparatif sur les 3 grands profils d'étudiants (Apprentis/ Option CMD / Option TTMA)

- 100% des apprentis sont en CDI contre 45% pour l'option CMD et 60% pour l'option TTMA
- Les apprentis sont cadres à 83% contre 64% pour l'option CMD et 70% pour l'option TTMA
- Le salaire moyen annuel brut d'un apprenti est de 36450€ contre 32662€ pour l'option CMD et seulement 29196€ pour l'option TTMA.

3 – Le statut cadre et l'insertion des femmes ingénieures

Base Promo 2015 et 2016 – 75% de taux de participation

Le salaire moyen des femmes ingénieures évolue nettement plus que celui des hommes sur 2 ans. (*36 762€ contre 33 614 € pour les hommes*). Au bout de 2 ans, 100% des filles sont cadres contre 87% pour les hommes.

Il sera intéressant à l'avenir de suivre une seule et même promotion sur 3 ans.

4- Evolution de l'apprentissage

La promotion actuelle compte 30 apprentis pour 26 places initialement. Face à une constante progression de l'apprentissage, Jean Pierre BAJART, questionne les industriels pour avoir leur point de vue sur la nécessité ou non d'ouvrir plus de places en apprentissage au sein de l'ENSAIT.

Aller au-delà de 30 apprentis poserait des soucis d'organisation à ce jour (*locaux, gestion interne, budgétaire, charges RH...*)

Doit-on privilégier la voie de l'apprentissage au détriment de la formation classique ?

Plusieurs pistes de réflexion sont menées notamment d'offrir 2 cursus parallèles :

- Un rythme d'alternance long (*pour toucher les entreprises hors de la région*)
- Un rythme d'alternance courte (*pour mieux répondre notamment aux demandes des entreprises du secteur de la distribution de la région*)

Pour cela il sera nécessaire de réduire le nombre de place pour la formation classique.

La séance est levée à 12h40

Fait à Roubaix, le 15 mai 2018

Eric MEZIN

President

